

# **INFORMATIONS MUNICIPALES**

## **DE MOYVILLERS**

Jun 2002

### **Edito**

L'Equipe Municipale s'est remise au travail depuis le mois de mai. Un certain nombre de chantiers, prévus au budget, vont démarrer prochainement. Ils occasionnent quelque gêne temporaire pour améliorer ensuite votre cadre de vie. Nous n'avons pas renouvelé le contrat de travail de Monsieur Moinet agent d'entretien municipal au mois d'avril, et vous avez certainement remarqué que l'entretien général des voiries, trottoirs et espaces engazonnés n'a pu être totalement assuré.

Nous allons recréer une équipe d'agents techniques et recruter une collègue à Madame Lepigeon qui ne peut plus assurer, seule, le secrétariat de Mairie (loi des 35 Heures).

L'été est là, et le temps des loisirs aussi. Bonnes vacances à tous, particulièrement aux enfants et aux plus grands qui ont terminé leurs examens, ainsi qu'à tous ceux qui peuvent en bénéficier .

**Annick DECAMP.**

#### **Sommaire:**

- Extraits de délibérations
- Fête du 14 juillet 2002
- Vie Associative
- Bibliothèque
- Ecole
- Prochaines festivités
- Collecte des déchets verts
- Travaux –désherbage
- Vie Pratique

# Extraits des délibérations du Conseil Municipal de l'année 2002.

\*\*\*\*\*

## SEANCE DU 29 JANVIER 2002.

**Présents** : Mesdames DECAMP, CREPY, FORGEOT D'ARC, MARTIS,  
PIHEN,  
Messieurs BRULHARD, COVET, DUMETZ, FROISSART,  
GRISON, MOUGEY, OUACHEE, PRUVOT, VAN CLEEMPUT.

**Absent**: Monsieur LUCAS

### Programme dotation globale d'investissement (D.G.E.)

#### 1) Enfouissement d'une cuve pour une réserve incendie.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'inscrire au programme D.G.E., les travaux d'enfouissement d'une cuve d'une contenance de 120 m3 dans la rue Thélu Boullenger.

Coût des travaux H.T.	69 285,23 €
Montant de la subvention	34 642,61 €
T .V.A. 19,6%	13 579,91 €
Part communale	34 642,62 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire, à solliciter la subvention de 50% à la D.G.E.

#### 2) Demande de subvention pour acquérir une propriété bâtie :

A la suite de la conclusion favorable du Commissaire Enquêteur concernant l'enquête publique sur l'aménagement du Centre Bourg, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de demander une subvention pour acquérir la propriété bâtie « la Châtaigneraie » faisant partie du projet.

Coût estimatif de l'achat	167 694 € H.T.
Montant de la subvention plafonnée	54 900 € H.T.
Part communale	112 794 € H.T.

La part communale sera financée par un prêt FARIF.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire, à signer toutes les pièces du dossier et à le transmettre pour obtenir la subvention.

### **3) Convention avec « Bienvenue chez Nous »**

Le Conseil Municipal à 10 voix pour et 3 abstentions décide de ne pas reconduire la convention qui liait la commune et l'Association concernant la mise à disposition de Melle MARIETTE, emploi jeune.

### **4) Remplacement du Poste ATSEM**

Mme RICAUD Isabelle étant en congés de maternité à compter du 18/02/2002, le Conseil Municipal décide de recruter Mme CLAUX Carole qui bénéficiera d'un contrat de droit public à 30 heures par semaine jusqu'au retour de Mme RICAUD.

### **5) Eclairage Public au « Bois de Lihus »**

A la suite du refus de prendre en charge la totalité des travaux d'éclairage du hameau pour un montant de 9 160 €, madame le Maire présente la nouvelle proposition de la SICAE : 4 136 € à la charge de la Commune et 5024 € à celle de la SICAE. Le Conseil accepte cette proposition.

### **6) Contrat de travail – Employé Municipal**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas renouveler le contrat C.E.C. de Monsieur MOINET, agent d'entretien, arrivant à échéance le 16/04/2002.

### **7) Création d'un poste de policier municipal :**

Le Conseil Municipal accepte de partager à hauteur de 25% de son temps, l'emploi d'un policier municipal recruté par la Mairie d'Estrées St Denis.

## **SEANCE DU 22 MARS 2002**

**Présents :** Mesdames DECAMP, CREPY, FORGEOT D'ARC, MARTIS,  
PIHEN

Messieurs BRULHARD, COVET, FROISSART, LUCAS,  
MOUGEY, OUACHEE.

**Absents ou excusés:** Messieurs VAN CLEEMPUT, DUMETZ, GRISON,  
PRUVOT.

### **1) Fixation du taux des 4 taxes**

Il a été décidé de l'augmentation d'environ 1% de toutes les taxes communales (taxe habitation, foncier non bâti, taxe professionnelle). La taxe du foncier bâti est inchangée.

### **2) Travaux à l'Eglise**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis d'un montant de 3045,01 € proposé par l'entreprise Bodet pour les travaux de remplacement du beffroi, la pose d'un plancher de sécurité et des échelles neuves dans le clocher.

### **3) Contrat de travail : Agent d'entretien**

Le contrat de Madame Marie-Joelle GUERIN occupant le poste d'agent d'entretien, prend fin le 08/04/2002. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de renouveler ce contrat pour une durée d'un an à 20 heures par semaine.

## SEANCE DU 03 MAI 2002

**Présents :** Mesdames DECAMP, CREPY, FORGEOT D'ARC, MARTIS,  
PIHEN  
Messieurs COVET, LUCAS, MOUGEY, OUACHEE, PRUVOT,  
VIVIEN

### **1) Installation du Conseil Municipal.**

Madame DECAMP, Présidente de la Délégation Spéciale, donne lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections du 21 et 28 avril 2002 et déclare installer dans leurs fonctions de conseillers municipaux :

Mesdames DECAMP, CREPY, FORGEOT D'ARC, MARTIS, PIHEN,  
Messieurs COVET, LUCAS, MOUGEY, OUACHEE, PRUVOT, VIVIEN.

### **2) Election de la Municipalité.**

#### ***Election du Maire :***

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	<b>11</b>
A déduire les bulletins blancs	<b>1</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>10</b>
Majorité absolue	<b>6</b>

Madame DECAMP ayant obtenue la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour du scrutin avec 10 voix a été proclamée Maire et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

#### ***Election des Adjoints***

##### ***1<sup>er</sup> Adjoint***

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	<b>11</b>
A déduire les bulletins blancs	<b>1</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>10</b>
Majorité absolue	<b>6</b>

Madame CREPY Jeanine ayant obtenue la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour de scrutin avec 10 voix a été proclamée 1<sup>ère</sup> adjoint et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

##### ***2<sup>ème</sup> adjoint :***

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	<b>11</b>
A déduire les bulletins blancs	<b>3</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>8</b>
Majorité absolue	<b>5</b>

Monsieur COVET ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour de scrutin avec 8 voix a été proclamé 2<sup>ème</sup> adjoint et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

## FETE DU 14 JUILLET 2002

Une retraite aux flambeaux débutera le samedi 13 juillet, vers 21 h 30. Le rendez-vous est fixé devant la Mairie pour la distribution des lampions.

La fin du défilé se terminera devant la salle des Associations, où un bal populaire finira la soirée.

## VIE ASSOCIATIVE

### COMITE DES FETES

Voir programme en fin de bulletin.

### ASSOCIATION ANIM'MOY

Le 29/06/2002 à 20 h 00

Le 13/09/2002 à 20 h 00

Le 30/11/2002 à 20 h 00

Stade de football : *Feu de la Saint-Jean*

Assemblée générale.

Salle des associations :

*Soirée « Beaujolais Nouveau »*

### CLUB DU JEUDI

Une visite guidée a eu lieu le Jeudi 13 juin 2002 à **l'Abbaye du Moncel**.

Un voyage est prévu **le dimanche 15/09/2002**, en Champagne (Visite de la Cathédrale de Reims, d'une cave de Champagne en petit train, dégustation, repas folklorique et musical, croisière sur la Marne).

Renseignement et inscription au plus tôt auprès de Mme Dominique MARTIS. Tél : 03.44.41.37.62.

## BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est à votre disposition aux heures habituelles les :

Mercredi de 16 h à 18 h

Vendredi de 16 h30 à 18 h 30

La bibliothèque reste ouverte à tous pendant les mois de Juillet et Août aux heures indiquées ci-dessus.

Nous vous rappelons que pour la modique somme de 5 euros, vous pouvez emprunter pendant 4 semaines des livres qui sont renouvelés assez régulièrement par le bibliobus et de nouveaux acquits par la commune, tels que : Le seigneur des anneaux, Harry Potter, etc...

## ECOLE

**Le spectacle musical de l'école le 31 Mai 2002**, a été un gros succès, la salle était comble, grâce une nouvelle fois à Monsieur Gérard DUPOTY et à la participation des parents pour la préparation des costumes, des décors, des gâteaux et pour l'organisation matérielle de la soirée.

Un grand merci à tous.

**Le challenge sportif intercommunal des écoles**, qui s'est déroulé à Grandfresnoy le 6 juin 2002 a permis à vos enfants de s'illustrer :

1<sup>ère</sup> place pour la classe de CE2

1<sup>ère</sup> place pour la classe de CM1

2<sup>ème</sup> place pour la classe de CM2

Nous les félicitons et les encourageons à continuer.

**La sortie de fin d'année scolaire**, a eu lieu le 17 juin 2002. Le matin, visite d'une exposition d'animaux vivants au Conseil Général de Beauvais et après-midi récréatif au Zoo d'Amiens.

**Le 29 juin 2002, La kermesse des écoles** sera organisée par les parents à l'occasion d'une grande fête. Elle débutera à 14 h 30, sur le terrain de basket de l'Ecole.

## PROCHAINES FESTIVITES

**Le 29 juin**, suite à la **kermesse des écoles**, **une chorale** invitée par la commune, **l'Ensemble Michel Zarev** se produira à l'Eglise à 19 heures, (Chœurs a cappella : Gospels, Chants slaves et œuvres classiques (Schubert, Fauré, Gounod) et pour clôturer la journée , **le feu de la saint Jean** sera allumé par la jeune association « ANIM MOY » au stade de football. Un barbecue et une animation musicale sont prévus.

N'oubliez pas de réserver votre samedi pour pouvoir participer à cette journée.

## COLLECTE DES DECHETS VERTS

Nous vous rappelons que la collecte des déchets, ne concerne que des petits volumes, et pour des déchets plus encombrants, nous vous demandons de bien vouloir les emmener à la déchetterie « d'Estrées St Denis ».

## TRAVAUX - DESHERBAGE

- ❖ A la suite d'une réorganisation des services, la D.D.E. n'a plus pour rôle de s'occuper du désherbage, cette tâche incombe maintenant à la Communauté de Communes. Nous avons constaté un retard important de ce traitement. Nous ferons le nécessaire pour l'amélioration de cette prestation.
- ❖ Les travaux de gravillonnage de la rue Neuve et de la MAIRIE qui sont défectueux vont être refaits par l'entreprise avant de procéder au marquage au sol de la signalisation (stationnement).
- ❖ Les travaux du pont du Chemin de Fer sont à refaire en juillet, pour des raisons de malfaçons.
- ❖ Nous vous rappelons que l'aménagement de la rue THELU-BOULLENGER commencera au cours du deuxième semestre et provoquera des difficultés de circulation.
- ❖ L'Aggrandissement de la salle des ASSOCIATIONS sera réalisé courant du 3<sup>ème</sup> trimestre.

**Le ramonage** aura lieu dans la commune par l'entreprise TRONEL à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

## VIE PRATIQUE

### OUVERTURE DE LA MAIRIE.

A la suite de la réduction du temps de travail à 35 heures, l'horaire d'ouverture du secrétariat au public sera dorénavant le suivant :

- ✓ Lundi : de 14 h 00 à 18 h 00
- ✓ Mardi : de 14 h 00 à 18 h 00
- ✓ Vendredi : de 14 h 00 à 18 h 00
- ✓ Samedi : de 9 h 00 à 11 h 00

### PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS.

- ✓ Mardi et Vendredi de 17 h 00 à 18 h 15 ou sur rendez-vous.

La secrétaire de Mairie sera en congés du Samedi 06 juillet au 27 juillet 2002 inclus. Durant cette période, la Mairie sera ouverte selon les horaires affichés sur la porte.

### CENTRE AERE

Par l'intermédiaire de l'Association « ANIMATIONS CONSEILS », la Commune organise un centre de loisirs sans hébergement, du 1<sup>er</sup> au 26 juillet. Il y a déjà à ce jour 20 enfants inscrits, cependant, **les inscriptions sont toujours possibles**. S'adresser à la Mairie. Nous vous rappelons les différentes activités (Mini camp, poney, jeu de piste, chasse aux trésor, cabane en forêt ....).

### GARDE D'ENFANTS

Pour compenser le manque d'assistantes maternelles dans le village, le Conseil Municipal avait envisagé de mettre en place à la rentrée de septembre un service de garderie périscolaire, dans le cadre du Contrat Educatif Local.

Cependant, la mise en place d'une telle structure n'est possible que si un certain nombre d'enfants y sont accueillis.

Un sondage a été effectué auprès des 48 familles de Moyvillers pouvant souhaiter bénéficier de cette prestation. Or, seulement 5 réponses ont été déposées à la Mairie dont 2 positives.

A son grand regret, la municipalité ne peut donc donner suite à cette initiative, pour la prochaine rentrée ; les personnes qui seraient susceptibles d'être intéressées par ce service pour la rentrée 2003 sont priées d'en informer la Mairie.



### **SEANCES DE MULTI SPORTS et GYM**

Nous vous rappelons que les séances du multi-sports pour les enfants et la Gym pour les adultes reprendront à la rentrée de septembre avec Mr FLAMENT Thierry.

Les séances ont lieu tous les lundis. Les horaires seront établis à la rentrée. Une réunion d'information aura lieu le 02 septembre 2002 à 19 h 00 salle des Associations.

### **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DU VOISINAGE.**

A partir du 07 juillet la commune disposera d'un policier municipal assermenté, à temps partiel, qui veillera au respect de la réglementation en vigueur dans la commune et verbalisera les contrevenants.

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral stipule que les chardons doivent être détruits avant la floraison. (voir tableau d'affichage).

Nous vous demandons de respecter les horaires concernant les nuisances sonores (tondeuses, tronçonneuses, bétonnières ...)

Les arbres ou haies débordants sur le trottoir en bordure de propriété, doivent être impérativement élagués.

### **CHEZ NOS VOISINS**

En octobre 2001, s'est créée à Grandfresnoy, « l'Association des Deux Montagnes » ayant pour but l'étude, la publication de documents, l'organisation d'expositions, de conférences sur l'histoire du pays d'Estrées et des alentours.

Elle souhaite œuvrer pour la sauvegarde du patrimoine bâti et non bâti (les édifices publics, les rues, les places, la préservation des espaces naturels, de la flore...) et travailler à la connaissance et à la défense de l'architecture rurale (maisons, puits, calvaires, ...)

Cette association fait aussi connaître l'histoire locale, les traditions, le patrimoine de la région grâce à sa revue trimestrielle « Le Pays d'Estrées » disponible à la Maison de la Presse d'Estrées St Denis.

Dans les deux premiers numéros, nous avons pu relever d'intéressants articles sur la culture et l'utilisation du charbon drapier, sur la construction, l'aménagement et la construction en milieu rural etc...

Association des deux Montagnes  
11, ruelle Champagne  
60 680 GRANDFRESNOY  
Tél : 03.44.41.42.64

## **« AUX DEUX ARRETS »**

**Si vous passez devant la maison située au 508 rue des Sablons, vous vous demandez peut-être pourquoi cette inscription ?**

Ces trois mots serviront d'introduction à une page de notre histoire locale.

Au début du siècle dernier le Rail a connu une grande activité.

Deux lignes principales traversaient notre commune et on comptait pas moins de 5 passages à niveau gardés. Le réseau dépendait de la Compagnie des Chemins de Fer du Nord, rachetée ensuite par la SNCF. La première ligne reliait Estrées St Denis à Verberie, 17 km, ligne de voyageurs et de marchandises. La deuxième Clermont-Compiègne, 34 km, ne transportait que des voyageurs.

A Moyvillers, ces deux lignes se rejoignaient à « la *Bifurcation* », entre « *les Deux Arrêts* » et la rue de l'Abbaye, en direction de la gare d'Estrées.

Sur cette même route, était situé un passage à niveau « à roulettes » de même que rue Thélou Boullenger. La ligne Compiègne-Beauvais comportait deux stations ou « Haltes » avec distribution de billets, la première au carrefour du Bois de Lihus et la seconde aux Sablons. La deuxième station, rue des Sablons (d'où Aux Deux Arrêts) n'avait pas de billetterie, les billets devaient être achetés à la « Gare d'en Haut » appelée les Sablons-Moyvillers.

Revenons « *Aux Deux Arrêts* » : pour permettre la vente de boissons aux voyageurs et cheminots une « guinguette » sommaire avait été installée ; elle laissa par la suite la place à un débit de boissons plus moderne « *Aux Deux Arrêts* ». Certains habitants de la commune se rappellent peut être encore de ses derniers propriétaires Mr et Mme BINET. La vie de ce commerce ne reposait que sur l'activité du Chemin de Fer. Le café a été fermé définitivement.

Chaque passage à niveau avait sa « maisonnette » qui servait de logement de fonction à la garde-barrière. La plupart de ces passages à niveau se faisait « barrière fermée », la garde-barrière ouvrait à chaque passage d'engin ; des portillons étaient réservés aux vélos et piétons. On pouvait y lire :

*« Attention ne traversez pas sans regarder dans les deux directions, un train peut en cacher un autre ».*

De ces deux lignes, seule celle d'en bas était à « double voies », la ligne Clermont-Compiègne étant à « voie unique ». Cette dernière a été fermée aux voyageurs en 1939, la voie est toutefois maintenue pour la desserte de la sucrerie de FROYERES avant d'être vendue et disparaître dans les années 60. La ligne à double voies, celle qui passe sous le pont, est fermée depuis 1973. Le trafic voyageur pour Compiègne est interrompu en 1939.

A partir de cette date, plus aucun voyageur ne descendra à Moyvillers. Il faudra se rendre à Estrées pour prendre le Valenciennes-Paris de 10 heures qui reliera la capitale sans s'arrêter.

Le quartier des Sablons continue alors à être rythmé par le passage de ce train à 10 h 00 et 20 h 00 le soir. Le trafic marchandise est intense. Des trains entiers de charbons ravitaillent Paris et redescendent avec souvent du « bois de mine » destiné à étayer les mines du Nord. Les deux dernières guerres ont bouleversé ici comme ailleurs la vie du Rail. Le transport de voyageurs laissait place au transport des troupes, la ligne étant une voie stratégique. Les habitants des Sablons se souviennent de ces wagons fermés portant la mention « Hommes 40, Chevaux 8 ». Nous avons vu passer des Français, des Anglais, des Allemands puis des Américains.

Pendant la dernière guerre, l'action des FFI rendait fébrile l'occupant, les hommes valides de la Commune étaient réquisitionnés chaque nuit pour garder les voies (des guérites en bois étaient disposées tous les 300 m environs). En 1940, après un bombardement, 3 wagons ont déraillé, près du P.N.. La population à cette époque avait été évacuée. Le trafic n'a jamais été interrompu pendant les guerres.

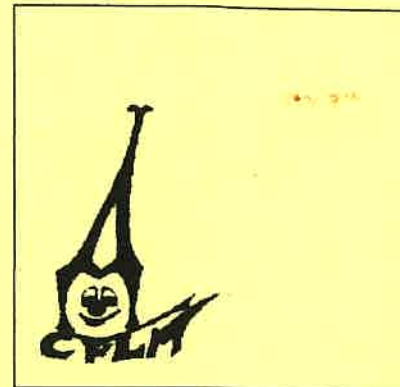
Avant sa fermeture, la ligne a été empruntée par le train Présidentiel, décoré aux couleurs nationales, ramenant le Général de Gaulle à Paris. Jusqu'à sa disparition « la ligne » a procuré du travail à de nombreux cheminots, des gardes-barrières, des cantonniers, des aiguilleurs, pour ne parler que de ceux qui ont travaillé à Moyvillers.

- Personne, aux Sablons, n'a oublié le bruit et la fumée de ces machines à vapeur, monstres d'acier, gourmandes du charbon prélevé du tender par les « *Gueules Noires* » qui étaient les chauffeurs et mécaniciens.
- Personne n'a oublié les équipes qui venaient prendre possession des voies après le passage du « pendulaire » pour vérifier les rails, recharger le ballast, resserrer les éclisses, riper.
- Personne n'a oublié les dernières garde-barrières tournant la manivelle pour lever et abaisser les barrières à filet, arrêtant les sonneries du « *crocodile* » guettant le sémaphore de la « *Bifurc* » ; on prenait livraison du carbure des lampes livré par une machine « *haut le pied* ».

**Tout ceci est bien fini, les trains ne passeront plus à Moyvillers, mais les « Deux Arrêts » demeurent.**

**Merci à Monsieur et Madame RICHARD d'avoir conservé sur leur maison, ce témoignage du passé du Rail, le seul qu'il nous reste.**

# **Comité des Fêtes et des Loisirs Moyvillers**



**Vendredi 6, samedi 7,  
dimanche 8 septembre : 3 JOURS DE FÊTE**

Durant quinze années consécutives, nous avons organisé une foire artisanale. Les premières années ce type de manifestation n'existait pas dans la région, ce qui explique notre succès. Cependant, il est de plus en plus difficile d'attirer les exposants dans notre petit village alors que ce type de foire artisanale est de plus en plus répandu.

Il nous fallait donc renouveler le concept de cette journée. Nous proposons pour la première fois dans notre région, un festival des jeux. Le principe est simple, nous souhaitons faire découvrir ou redécouvrir l'univers du jeu.

## **Vendredi 6 septembre : SOIREE CASINO**

La soirée d'ouverture se déroulera dans notre salle des fêtes, avec la tenue d'un divertissement casino où chacun pourra tenter sa chance à la roulette ou au black jack avec une monnaie fictive.

## **Samedi 7 septembre : JEUX EN RESEAU**

Durant la journée, nous accueillerons des joueurs sur ordinateur qui s'affronteront les uns les autres à divers jeux vidéo.

## **Dimanche 8 septembre : LE FESTIVAL**

Différentes aires de jeu seront aménagées dans le village pour accueillir le public :

- Jeux surdimensionnés : mikado, petits chevaux.
- Jeux traditionnels
- Jeux d'animation

L'accès à ces jeux sera gratuit.

Nous garderons l'esprit de nos fêtes traditionnelles en proposant à des artistes de rues d'animer le village. Clowns, jongleurs et acrobates continueront donc d'arpenter les rues.